RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 5 Mars 1967 (4e Circonscription : VICHY)

Charles COINTOT

AVOCAT

CENTRE DÉMOCRATE



Né le 6 juillet 1921, à Nilvange (Moselle).
Père : Cadre de Société.
Mère : Institutrice d'Etat.
Trois enfants : deux au Lycée de Vichy ; un à l'Ecole Primaire de Broût-Vernet.
Etudes : Secondaires : Lycée Carnot, Dijon.
Universitaires : Faculté de Droit, Paris.
Ecole des Sciences Politiques.
Terminées à 21 ans.
Réfractaire au S. T. O.

- Cadre de Société à Paris.
- Commandement administratif au Togo.
- Avocat depuis dix-huit ans, installé à Vichy, inscrit au Barreau de Cusset depuis 1959.
- S'occupe depuis douze ans d'élevage dans la région de Vichy, à Broût-Vernet.
- A fondé le Syndicat des Producteurs de Lait du Bassin de Vichy.
- A participé à la relance de la Société Agricole pour le Charolais, à Vichy.
- Vice-Président de l'ANFANOMA, à Vichy.
- Membre du Bureau de l'Association des Parents d'Elèves du Lycée de Vichy.
- Vice-Président de l'Aéro-Club de Vichy.
- Membre de l'Aéro-Club de France. Pilote aviateur depuis vingt ans.

Aux Electrices et aux Electeurs
de la 4e Circonscription : Vichy,

Le scrutin du 5 mars 1967 sera déterminant pour l'avenir du Pays.

D'après l'indication donnée par les dernières élections présidentielles, le Centre Démocrate de Jean LECANUET, placé entre la Fédération de la Gauche alliée aux Communistes, et les Inconditionnels du régime actuel, a décidé de présenter un candidat dans votre Circonscription, afin de démontrer que notre destin peut se concevoir en dehors de ces deux tendances extrêmes.

Nombre de Français de tous horizons et conditions, parmi lesquels je me situe, pensent logiquement, en toute conscience, qu'entre l'affrontement de ces deux groupes, l'avenir appartiendra aux gens modérés, arbitres naturels et lucides dans ce conflit d'oppositions caractérisées.

Ils se sont donc réunis pour créer ce Centre Démocrate, dont la seule appellation dissipe toute équivoque et définit ses caractéristiques et ses objectifs, bien énoncés par Jean LECANUET :

LIBERTÉ - EXPANSION ECONOMIQUE - JUSTICE SOCIALE

L'heure est venue de choisir.

Vous le ferez en fonction de notre programme et vous manifesterez votre opinion à travers ma candidature.

Elle est celle d'un homme libre, par profession, conscient de ses responsabilités,

Ayant toutes ces activités dans la circonscription,

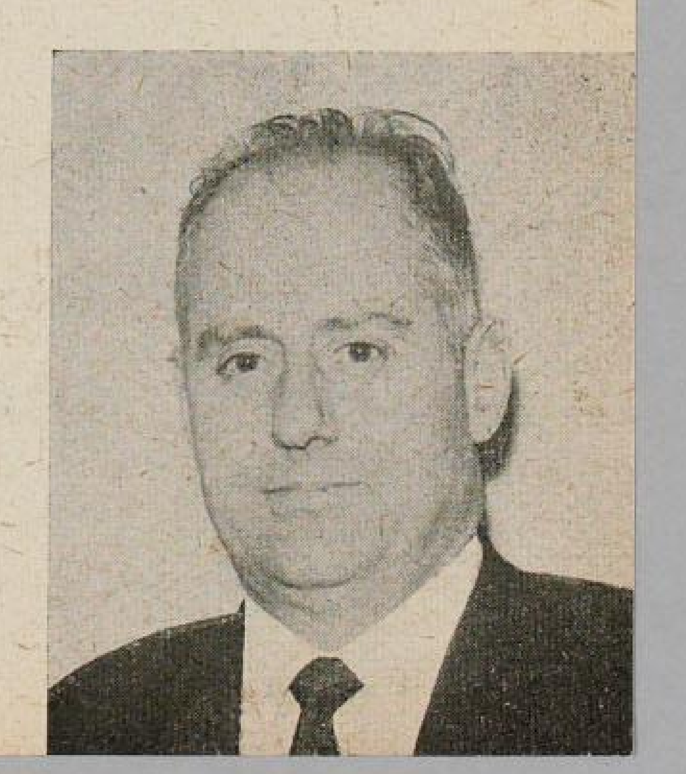
Prêt à catalyser les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent,

Ennemi de l'aventure, désirant briser les chaînes de toute dictature de gauche, ou du Pouvoir en partant d'un programme sensé, honnête et loyal, où l'épanouissement de chacun dans la liberté satisfera le bien-être de tous.

Remplaçant éventuel :

François GRÈZE

Né à Paris, le 18 mai 1925
Trois enfants
Père commerçant
Mère institutrice d'Etat
Docteur en médecine
Installé à Lapalisse depuis 1951



NOUS SOMMES...

A L'ÉCHELON NATIONAL

POUR : Le respect des libertés, en se conformant au principe sacramentel de la séparation des pouvoirs.

— L'institution d'une **Cour suprême,** indépendante, gardienne de la Constitution.

— La liberté de l'information, non conditionnée.

CONTRE : Le pouvoir d'un homme, d'un parti, d'un clan.

POUR : Une économie compétitive, orientée vers l'expansion, face à la concurrence internationale, non soumise à l'arbitraire et au favoritisme.

— **La réforme des structures économiques,** en stimulant les financements des petites et moyennes entreprises, facteur de la productivité, et en faisant participer les représentants des salariés à cette productivité.

— **Des transformations fiscales** profondes, permettant les investissements.

CONTRE : Les technocrates et la bureaucratie.

POUR : La rationalisation de l'Enseignement, afin d'éviter que se creuse un fossé entre les études théoriques et la pratique.

— **Une politique en faveur des Jeunes,** facilitant leur installation professionnelle et familiale.

— Un accroissement de la **Construction** dans tous les domaines.

— **La valorisation des prix agricoles,** en organisant les circuits intérieurs et les marchés européens et mondiaux.

— La création d'un équipement hospitalier digne de notre Pays.

— **Le rajustement des retraites** minimes versées aux personnes âgées.

— L'exécution de l'indemnisation instaurée depuis la Loi du 26 Décembre 1961, mais jamais appliquée.

— L'amnistie générale.

— **L'Europe économique et politique,** à travers **un Parlement européen.**

CONTRE : Une stratégie militaire du Gouvernement, ruineuse, inefficace, dangereuse et rétrograde.

— Une force de frappe exclusivement nationale.

— L'aide telle qu'elle est pratiquée actuellement aux Pays sous-développés, n'apportant aucune contre-partie à notre économie nationale.

A L'ÉCHELON LOCAL

POUR : La reconversion de Vichy, et de toute sa région, en étalant la saison sur l'année. En doublant celle-ci d'activités annuelles rentables, sous forme d'une Ville universitaire et sportive de santé et de distractions pour les environs de la région parisienne et lyonnaise.

— **L'ouverture de nouvelles voies d'accès,** facilitant les relations rapides avec les grands Centres voisins.

— L'accélération et la multiplication des relations ferroviaires et aériennes avec ces mêmes Centres.

— **Une publicité efficace, suivie et orientée** en faveur de Vichy, dans les **sphères médicales,** à travers la France, l'Europe.

— **La recherche d'investissements privés et publics,** à très longs termes, afin de rénover le potentiel hôtelier et commercial, et le rendre plus attrayant et compétitif.

— Le développement du Tourisme démocratique dans les environs de Vichy.

— La création de centres de repos et de distractions.

— **La participation de l'Etat à ce programme,** pour alléger la fiscalité locale, en donnant dans les orientations du Plan une place prépondérante au Thermalisme et au Tourisme, sources de rentabilité aussi certaine que d'autres secteurs d'activité nationale plus favorisés.

— L'harmonisation des prix et des salaires.

— **L'expansion du monde rural,** en faisant comprendre que notre région ne doit pas être sacrifiée au développement industriel d'autres provinces et aux grands centres urbains, pour nous laisser à l'état de Français sous-développés.

— **La mise en place de débouchés,** afin d'utiliser la main-d'œuvre disponible en provenance d'exploitations agricoles abandonnées.

CONTRE : Le V[e] Plan, tel qu'il est conçu pour notre région.

— **Le régime actuel de la fiscalité pour les Communes rurales.**

Le CENTRE DÉMOCRATE, par le choix de son candidat et de son suppléant, démontre qu'il s'intéresse à toute la circonscription et reste étranger aux querelles locales et personnelles.

Votez et faites voter pour **Charles COINTOT**

Suppléant : **Docteur François GRÈZE**

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

LES IMPRIMERIES RÉUNIES MOULINS

Vu : le Candidat.